

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1430/SG/CD de la Commission permanente de la Chambre des Députés modifiant la délibération n° 102/7°L du 5 mai 1970 portant Code de la Route du Territoire Français des Afars et des Issas (rendue exécutoire par arrêté n° 71-1430/SG du 19 octobre 1971) .

n° 71-1430/SG/CD de la

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
7 octobre 1971

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 213/7°L du 7 octobre 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés modifiant la délibération n° 102/7*L du 5 mai 1970 portant Code de la Route du Territoire Français des Afars et des Issas.